

PROFIL DE POSTE



Pôle PEA

PSYCHOLOGUE/NEUROPSYCHOLOGUE

PRP-GRH-105

Version 01

Date d'application :
10/05/2021

Rédaction : Dr M-M. GEOFFRAY Médecin chef de département SUNRISE	Vérification : N. GEORGIEFF Médecin chef de pôle	Validation : E. RIBERA Chargée du recrutement et des effectifs
---	---	---

1. GRADE, METIER, EMPLOI

Grade :	psychologue
Emploi :	psychologue
Métier	Psychologue / neuropsychologue
% Temps :	50 % ou 100%

2. RATTACHEMENT HIERARCHIQUE ET FONCTIONNEL

Le Psychologue est placé sous l'autorité hiérarchique du DRH par délégation du chef d'établissement.

Le psychologue est placé sous l'autorité fonctionnelle du médecin chef de département par délégation du chef de pôle.

Le Psychologue est sous la responsabilité hiérarchique du médecin Chef de Service et des médecins responsables d'unité et en lien fonctionnel avec le cadre supérieur et le cadre de santé.

3. AMPLITUDE HORAIRE – HORAIRES – CYCLE

Amplitude : 9h-19h00 ; du lundi au vendredi

Horaires : 9h 17h en repos fixe

4. AFFECTATION

POLE	PEA, Psychiatrie de l'Enfant et de l'adolescent
Structure interne	SUNRISE, Service universitaire en Neuro-développement, Réhabilitation, intervention et suivis chez les enfants de 1 à 18 ans
Unité de soins	SUNRISE est, ouest, centre, nord ou sud ou H24 ou CSIRI ou CEDA ou autres unités de SUNRISE
Unité fonctionnelle	

5. CARACTERISTIQUES DU LIEU D'EXERCICE

Le Pole PEA : Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, regroupe 4 Départements répartis sur l'ensemble du territoire du Vinatier en intra et extra Hospitalier :

- Département Périnatalité 0/2 ans et petite enfance 2/5 ans
- Département Adolescence et psychiatrie transitionnelle (PEA/psy de l'adulte)



PSYCHOLOGUE/NEUROPSYCHOLOGUE	PRP-GRH-105 Version 01
	Date d'application : 10/05/2021

Pôle PEA

- Département TETA : Psychotrauma de l'enfant, troubles réactionnels et de l'adaptation, troubles de l'humeur et anxieux ; dimension légale, acculturation, vulnérabilité, réactions symptomatiques de la construction de personnalité, souffrance psychoaffective avec retentissement familial
- Département SUNRISE, Service universitaire en Neuro-développement, Réhabilitation, intervention et suivis chez les enfants de 1 à 18 ans

Ainsi qu'une Plateforme d'évaluation et d'orientation : POP qui est un dispositif téléphonique d'accueil, d'évaluation et d'orientation à destination des patients, des familles, des professionnels de santé et des partenaires des secteurs médico-sociaux et sociaux.

6. DEFINITION GENERALE DE LA FONCTION

Le Psychologue s'inscrit dans les missions de SUNRISE. Il a pour but de faciliter la coordination des parcours, accompagner les enfants et leurs familles, étayer les équipes et soutenir le lien avec les partenaires.

7. ACTIVITES PRINCIPALES DU PSYCHOLOGUE**7.1. Activités institutionnelles**

- Etayage des équipes dans leurs missions
- Accompagner les équipes dans certains questionnements des situations complexes et dans la prise en charge des patients et des leurs familles
- Participation aux réunions pluridisciplinaires et de synthèse
- Co-conduite des réunions institutionnelles en présence ou absence du médecin référent

7.2. Activités cliniques

- Réalisation des bilans et évaluations à visée diagnostique
- Accompagnement au diagnostic en individuel ou en groupe
- Evaluations fonctionnelle de l'enfant à travers entretiens, observations en contexte, utilisation d'échelles d'évaluation, bilan psychométrique et/ou bilan neuropsychologique
- Elaboration et restitution du projet de soins de l'enfant et de prise en charge pluridisciplinaire
- Accompagnement des familles dans la mise en place du projet de soins et sa coordination
- Implication dans le travail de réseaux, collaboration avec les partenaires extérieurs (Ex. Ecoles, professionnels libéraux)
- Co-animation ou supervision de groupes



PSYCHOLOGUE/NEUROPSYCHOLOGUE

PRP-GRH-105
Version 01

Date d'application :
10/05/2021

Pôle PEA

- Mise à jour de ses connaissances régulière dans le champ du neuro-développement

8. COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

8.1. Qualification

- Diplôme d'état de psychologue avec spécialisation Master 2 (ou équivalent) en psychopathologie et/ou psychologie clinique et/ou neuropsychologie

8.2. Expérience professionnelle souhaitée

- Expérience dans le champ du développement de l'enfant et des troubles du neurodéveloppement
- Expérience de coordination de parcours entre les différents contextes de vie de l'enfant. Collaboration étroite avec les écoles

8.3. Connaissances et compétences spécifiques attendues et/ou à développer

- Connaissance en développement global de l'enfant
- Connaissance en psychopathologie et troubles du neurodéveloppement
- Capacité à conduire un entretien clinique, de première venue, d'annonce du diagnostic (Sous responsabilité médicale)
- Connaissance de recommandations de l'HAS et des outils d'évaluation et prise en charge des troubles du Neurodéveloppement
- Réalisation des bilans à travers des outils d'évaluation (Echelles de Wechsler) et outils spécifiques aux troubles du neurodéveloppement.
- Etre capable de coordonner des soins dans le champs du neurodéveloppement (connaissance des partenaires, connaissances des différentes formes d'évaluation, connaissance de la dynamique familiale etc..)
- Etre capable de guider, accompagner et étayer des équipes dans leurs missions cliniques

9. FORMATION

Des formations seront prévues pour mettre à jour les connaissances du psychologue en lien avec les recommandations nationales et internationales dans l'évaluation et interventions des troubles du neuro-développement et selon les choix de spécialisations de chacun.